



PROGRAMME DE FORMATION CACES® R490 RECYCLAGE CONDUCTEUR DE GRUES DE CHARGEMENT

Réf. : R490-LEVA 402

Mise à jour : 19/07/2023

PF.V11 : 10/12/2021

- **PUBLIC**

Utilisateurs de grues de chargement expérimentés.

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail).

- **PREREQUIS**

Savoir communiquer en français.

- **OBJECTIF PROFESSIONNEL**

Conformément à l'entrée en vigueur de la R.490, la détention d'un CACES® R.490 atteste que le conducteur dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité des grues de chargement concernées.

- **OBJECTIFS OPERATIONNELS**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appliquer la législation en cours,
- Assurer la maintenance 1^{er} niveau,
- Appliquer les règles générales de sécurité,
- Mettre en place les savoir-faire pratiques,
- Appliquer les règles de sécurité propres et particulières à l'utilisation des grues de chargement

- **CONTENU DE FORMATION**

BILAN DES CONNAISSANCES ET REMISE A NIVEAU PORTANT SUR :

Les connaissances générales

La technologie des grues de chargement

Notions élémentaires de physique

La stabilité des grues de chargement

Le déplacement des grues de chargement sur site

Les risques liés à l'utilisation des grues de chargement

La prise de poste et vérifications

L'exploitation des grues de chargement

Les accessoires de levage et règles d'élingages

Les vérifications d'usage des grues de chargement

La fin de poste et la maintenance

VOS CONTACTS ASFO Adour
www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎ .05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎ .05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
Route d'Hiribéhère- Impasse Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎ .05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION CACES® R490 RECYCLAGE CONDUCTEUR DE GRUES DE CHARGEMENT

Réf. : R490-LEVA 402

Mise à jour : 19/07/2023

PF.V11 : 10/12/2021

TESTS POUR OBTENTION DU CACES®

Selon unités de temps définies dans la R.490 :

- Tests d'évaluation des connaissances théoriques en salle pour 12 candidats maximum – 1 UT*
- Tests d'évaluation des savoir-faire pratiques sur le terrain

Avec pour mode de conduite : Poste de commande embarqué fixe (obligatoire) – 1 UT*

Et en option : Conduite au moyen d'une télécommande (qui correspond à tout boîtier de commande déporté avec ou sans fil) – 0,5 UT*

* 1 UT (unité de test) = 1 heure +/- 10 minutes

L'ensemble des épreuves est conforme au document de référence du dispositif CACES® 2020.

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Échange préformation de validation du positionnement, Confirmation du positionnement en début de formation par le formateur.

- Formation en Présentiel
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques, d'échanges, d'apports individuels de chacun et retours d'expériences des participants
- Exercices pratiques : non
- Matériel pédagogique pour l'examen pratique CACES® : La grue de chargement et terrain d'exercices conformes à la R.490
- Document remis aux stagiaires : Livret Conduite en sécurité des grues de chargement - R.490 Editeur : Marque jaune – Mémo Forma

MODALITES D'EVALUATION

- Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
- Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation : Méthode interrogative, démonstrations, épreuves formatives.
- Formation certifiante :
En vue de l'obtention du CACES®, un test de connaissances théoriques et un test d'évaluation des savoir-faire pratique sont organisés, en fin de formation.

Pour que le CACES® soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :

- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
Route d'Hiribéhère- Impasse Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION CACES® R490 RECYCLAGE CONDUCTEUR DE GRUES DE CHARGEMENT

Réf. : R490-LEVA 402

Mise à jour : 19/07/2023

PF.V11 : 10/12/2021

Une attestation de formation, qui mentionne les compétences acquises et non acquises, est délivrée si le candidat ne présente pas l'ensemble des aptitudes requises. En cas d'échec sur le test théorique ou pratique, le candidat garde le bénéfice de la partie réussie pendant un délai de 12 mois.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : Oui

- **FORMATEUR**

Formateur spécialiste du domaine et testeur habilité en R.490

- **SANCTION DE LA FORMATION**

Attestation de formation

Formation certifiante : Matérialisation officielle de la certification par la délivrance du CACES® pour les stagiaires ayant réussi les épreuves certificatives dans leur intégralité. La seule présence du stagiaire tout au long de la formation ne garantit donc pas l'obtention du certificat CACES®.

- Information importante :

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Comme défini dans l'article 21 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié pris en application de l'article R.554-31 du Code de l'environnement, tout conducteur de grue de chargement qui exécute des travaux à proximité de réseaux souterrains, aériens ou subaquatiques doit disposer des connaissances théoriques et pratiques appropriées et être titulaire d'une AIPR délivrée par son employeur.

L'ASFO Adour, centre d'examen reconnu par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES), peut vous proposer la formation et le passage de l'examen IPR par QCM – Nous consulter.

- **DUREE**

2 jours, à raison de 7h/jour

- **DATES, LIEU, TARIFS, MODALITES ET DELAIS D'ACCES**

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du positionnement.

Formation Clé en main sur site ASFO Adour

Où ?	Quand en 2023 ?
Mont de Marsan	16 et 18 janvier / 26 et 28 juin / 29 et 1 ^{er} décembre
Saint Paul les Dax	27 février et 1 ^{er} mars / 3 et 5 avril / 13 et 15 juin / 19 et 21 juillet / 27 et 29 septembre / 25 et 27 octobre / 4 et 6 décembre
Ustaritz	Nous consulter
TARIF	590 € HT (708 € TTC) / personne (option télécommande comprise)

VOS CONTACTS ASFO Adour
www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
Route d'Hiribéhère- Impasse Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION CACES® R490 RECYCLAGE CONDUCTEUR DE GRUES DE CHARGEMENT

Réf. : R490-LEVA 402

Mise à jour : 19/07/2023

PF.V11 : 10/12/2021

Où ?	Quand en 2024?
Mont de Marsan	10 et 12 juin / 12 et 14 décembre
Saint Paul les Dax	31 janvier et 2 février / 18 et 20 mars / 14 et 16 mai / 12 et 14 juin / 15 et 17 juillet / 16 et 18 septembre / 14 et 16 octobre / 19 et 21 novembre / 17 et 19 décembre
Ustaritz	Nous consulter
TARIF	590 € HT (708 € TTC) / personne (option télécommande comprise)

Retrouvez notre offre de formation actualisée en continu (dates, programme...) sur www.asfo-adour.org

Formation dans vos locaux et/ou sur mesure : Nous consulter

- **MODALITES D'ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Un référent Handicap est à votre disposition.

- **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- **Chiffres clés Qualité**

. Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction sur www.asfo-adour.org / Certifications et Qualité

- **Formation certifiante**

. Taux d'obtention de la certification : sur www.asfo-adour.org / Fiche programme

. Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr / Recherche libre par certification

- **Possibilités de financement**

Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur www.asfo-adour.org / Informations et Formation

- **Règlement intérieur** téléchargeable sur www.asfo-adour.org / Nos documents.

L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.

- **Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour** disponibles sur www.asfo-adour.org / Contact

- **Déclaration d'Activité ASFO Adour** enregistrée sous le numéro 72 40 00003 40.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎ .05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎ .05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
Route d'Hiribéhère- Impasse Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎ .05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org